



Sans la prudence et la vigilance, la semaine pourrait être explosive: le danger d'incendie va demeurer élevé dans plusieurs régions du Québec et atteindre l'extrême dans certains cas

**Québec, le mardi 30 avril 2013, 10 h** – La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) estime que les risques d'éclosion d'incendie pourraient augmenter cette semaine en raison des prévisions météo, pour une bonne partie du Québec. Les températures seront relativement chaudes, les journées seront ensoleillées et les précipitations prévues ne permettront pas d'abaisser les risques d'allumer un incendie menaçant la forêt. Il faudra donc redoubler de prudence.

Par mesure de prévention la SOPFEU a annulé et suspendu l'émission de permis de brûlage industriel pour les MRC des régions du Saguenay/Lac-Saint-Jean, de la Capitale nationale, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de la Montérégie et de l'Estrie où le danger d'incendie va demeurer élevé et passera à extrême dans quelques cas d'ici la fin de la semaine.

Depuis le 22 avril, 42 incendies menaçant la forêt ont été signalés à la SOPFEU. Ces incendies ont affecté une superficie totale de 25 hectares et ils sont tous de causes humaines. Au niveau des statistiques, le tiers de ces incendies est relié aux brûlages de rebuts et pour le reste, les incendies sont reliés principalement à des articles de fumeurs, l'utilisation d'allumettes et des feux mal éteints laissés des excursionnistes. Depuis le début de la saison, la SOPFEU a comptabilisé 51 feux qui ont affecté 27.5 hectares de forêt.

La SOPFEU rappelle que le printemps est sournois, car avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher les sols. En terrain dégagé, l'herbe, les feuilles mortes et les broussailles constituent des éléments propices à la propagation des flammes vers la forêt. Plutôt que de prendre des risques inutilement, lors du nettoyage de terrain, plusieurs moyens peuvent être envisagés, comme le compostage ou avoir recours au service municipal de gestion des matières résiduelles.

Si après l'évaluation de ces options, le brûlage est nécessaire, il est essentiel de vérifier auprès de votre municipalité les règlements de brûlage qui régissent votre secteur. Attendez également le plus tard possible en journée, lorsque l'humidité augmente, ce qui tend à faire diminuer le danger d'incendie.

INFLAMMABLE

Également, il est essentiel de s'informer du danger d'incendie pour l'endroit où vous projetez réaliser des activités de récréation ou de nettoyage. Rien de plus facile, consultez notre site Internet, abonnez-vous à nos envois automatisés ou consultez toutes les informations nécessaires pour vos activités de plein air via votre tablette ou votre téléphone intelligent grâce à notre application mobile. Suivez également les activités de la SOPFEU sur Facebook et Twitter.

[www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca)

-30-

**Pour information :**

Québec	Éloïse Richard, Laurie Couture, Marie-Hélène Bernier, Gérard Lacasse	418 871-3341
Roberval	Josée Poitras, Marcel Trudel	418 275-6400
Maniwaki	Melanie Morin	819 449-4271
Val-d'Or	Robert Lemay	819 824-4100

INFLAMMABLE